

TARIFS DU 1er OCTOBRE 2019 AU 30 SEPTEMBRE 2020

TARIF DES REPAS (HORS SEJOUR)				
Déjeuner	14,50 € (16 € le dimanche midi pour un repas amélioré)	20,00 €	8,75 €	9,45 €
Dîner	13,50 €	18,00 €	7,70 €	8,30 €
Pause café avec gâteaux	2,15 €			
POSSIBILITE DE PANIERS PIQUE-NIQUE, D'APERITIFS ET DE REPAS FESTIFS SUR DEMANDE				

	LOCATION DE SALLES			
	Groupe d'Eglise		Autres Groupes	
	Journée	1/2 Journée	Journée	1/2 Journée
Salle 1 avec sono, vidéoprojecteur	106,00 €	59,00 €	188,00 €	93,50 €
Salles 2 et 5	69,00 €	37,50 €	87,50 €	48,50 €
Salle < 20 personnes	3,45 € / pers	1,90 € / pers	4,35 € / pers	2,25 € / pers
Forfait location de toutes les salles	212,00 €	111,50 €	288,00 €	154,00 €
Salle Yoga < 20 personnes (aménagement compris)			5,00 € / pers	2,50 € / pers

	LOCATION DU PREAU	
	Journée	1/2 Journée
Groupe sans hébergement, repas ou avec pique-nique	33,00 €	21,60 €
Groupe avec hébergement ou repas pris à l'île Blanche	gratuit	
Ateliers (graphiques, icônes, mosaïques...)	2,90 € / pers	

MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE DE CONVIVIALITE (Groupe hors Eglise, en séjour)	30 € par séjour
---	-----------------

Confirmation de réservation. La réservation sera confirmée à réception de 25 % du montant du séjour à titre d'arrhes au plus tard 10 jours après la date d'envoi du devis.

Inscription à une retraite. L'inscription à une retraite sera confirmée à réception de 65 € (dont 50 € sur le séjour et 15 € de frais de dossier). L'encaissement des arrhes tient lieu de confirmation. Ce montant est remboursable en cas d'annulation plus de 15 jours avant le début de la retraite et sur présentation d'un certificat.

Annulation séjour individuel. En cas d'annulation moins de 10 jours avant la date prévue, les arrhes seront conservées par l'île Blanche ou reportables pour un séjour dans la Maison au cours des 12 mois. En cas d'annulation plus de 10 jours avant la date prévue, 15 € de frais de dossier seront conservés. **Toute annulation doit être confirmée par courrier.**

Annulation séjour groupe (> 10 pers.). En cas d'annulation partielle moins de deux mois avant le séjour, au-delà de 10 % d'annulation du nombre de participants prévus à la réservation, les arrhes correspondants (aux absents) seront conservés.

Petit-déjeuner. Le petit-déjeuner est compris dans le séjour. Sans nuitée dans la Maison, le petit déjeuner est facturé **6,40 €**.

Taxe de séjour. 0,70 € par nuit et par adulte (pour toute l'année 2019)

Séminaires d'entreprises ou d'association. Des prestations spécifiques sont comprises pour les séminaires. Pour plus d'informations, veuillez nous consulter.

* **Semaine Mutuelle St Martin (MSM)** : une subvention de 175 € par semaine est accordée en 2019 par la MSM.